



VENEZUELA

Fermeture de *Radio Caracas Televisión* : la consolidation d'une hégémonie médiatique

Jun 2007

Enquête : **Andres Cañizalez, Benoît Hervieu, Robert Ménard**

Reporters sans frontières - Bureau Amériques
5, rue Geoffroy Marie - 75009 Paris

Tél : (33) 1 44 83 84 84 - Fax : (33) 1 45 23 11 51

E-mail : ameriques@rsf.org

Web : www.rsf.org

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Televisión : la consolidation d'une hégémonie médiatique

27 mai 2007 à minuit. *Radio Caracas Televisión* (*RCTV*), le plus populaire et l'un des plus anciens médias privés du Venezuela cesse d'émettre, cinquante-trois ans après sa première prise d'antenne. Au siège de la chaîne, à Caracas, les larmes le disputent à la colère. Les intentions de prière succèdent aux hymnes d'adieu et à la dernière édition du journal. Audehors, la capitale vénézuélienne vit au rythme des manifestations entre opposants (nombreux) et partisans (plus rares) de ce que les premiers appellent une «fermeture» et les seconds «une fin de concession de fréquence». *RCTV* n'est plus. *RCTV* doit céder son canal hertzien à une nouvelle *Televisora Venezolana social* (*Tves*), sur



Televisora
Venezolana social

ordre du président Hugo Chávez. La chaîne du lion - l'animal mascotte de *RCTV* - est accusée d'avoir soutenu le putsch ourdi cinq ans plus tôt contre le chef d'État, qui l'avait brièvement chassé du pouvoir entre le 11 et le 13 avril 2002. Sans même attendre que soient épuisés les recours juridiques de *RCTV* pour continuer d'émettre, le locataire du palais de Miraflores a signé, le 11 mai 2007, le décret entérinant la création d'une nouvelle chaîne publique. Au siège de *RCTV*, employés et direction ont voulu croire à une dernière chance jusqu'au dernier moment. La partie est perdue et elle inaugure une vaste refonte du paysage audiovisuel vénézuélien, où ne survivrait (mais pour combien de temps ?) qu'une seule chaîne privée d'opposition - *Globovisión* -, dont l'implantation se limite à la capitale et à quatre villes alentour.

Friand de très longs discours télévisuels et radiophoniques retransmis de gré ou de force sur tous les supports audiovisuels, privés inclus - les "cadenas" -, lui-même titulaire de l'émission dominicale "Aló Presidente" sur la principale chaîne publique, Hugo Chávez disposait déjà d'un impressionnant appareillage médiatique pour se faire entendre. Quel besoin avait-il de reprendre la fréquence concédée à *RCTV* pour y installer une autre chaîne à sa main ? Pourquoi la direction de *RCTV* n'a-t-elle fait, en cinq ans, l'objet d'aucune condamnation judiciaire pour son "implication" dans le coup d'État, condition



Hugo Chávez

pourtant nécessaire, selon la loi, pour refuser à la chaîne le droit d'émettre pendant les vingt prochaines années ? Enfin et surtout, pourquoi le président Hugo Chávez s'est-il accroché à une mesure aussi impopulaire, y compris dans ses propres rangs ? A en croire les études d'opinion, 70 % des Vénézuéliens désapprouvent l'arrêt de *RCTV*, sachant que 80 % de la population s'informe par la seule télévision.

Reporters sans frontières s'est rendue en mission au Venezuela du 24 au 28 mai 2007. L'organisation s'est entretenue avec des journalistes nationaux et étrangers, des patrons de presse, des spécialistes des médias, des défenseurs des droits de l'homme et des analystes politiques. Elle a assisté, en direct, au dernier jour de *RCTV*, au siège même de la chaîne. Les demandes de rendez-vous avec des membres du gouvernement et des représentants de médias publics ou progouvernementaux sont restées sans réponse. Aussi éloquent que les propos des personnes rencontrées, ce silence tend à confirmer que l'affaire *RCTV* ne se limite pas à une simple mesure administrative. Acte politique, l'arrêt de la chaîne au lion inaugure d'une véritable hégémonie du pouvoir sur l'espace audiovisuel et d'un grave danger pour le pluralisme éditorial. Il est aussi un révélateur de ce régime politique particulier qu'on appelle le "chavisme" : une hégémonie médiatique ?

Les vœux du Président

Imaginez-vous une télécommande en main, zappant entre cinq ou six chaînes de télévision qui passeraient toutes invariablement la même image du chef de l'État en train de discourir. Au Venezuela, cette situation insolite est quasi quotidienne et les discours du Président ne durent pas moins de trois heures, sept quand il est inspiré. Loin de se contenter de couper un ruban d'inauguration, d'adresser ses vœux aux citoyens ou de chanter les louanges d'un récipiendaire de médaille, Hugo Chávez disserte. Quand il veut et le temps qu'il souhaite, il parle en vrac de géopolitique contemporaine, de l'œuvre de Bolivar, de la sienne passée et à venir, de la révolution de 1917 et des leçons de choses de sa grand-mère. Une seule chaîne suffirait à résumer une parole aussi prolixe ? Que non ! Le président Hugo Chávez préfère les intégrales aux résumés et les impose à toutes

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique

les chaînes et stations, privées comprises, comme lui en donne le droit l'article 10 de la loi de responsabilité sociale des radios et télévisions (loi Resorte) de novembre 2004. Ce système des "cadenas" est l'un des leviers d'un pouvoir qui gouverne en grande partie par et pour la communication. De 1999 à aujourd'hui, Hugo Chávez a cumulé 1 542 "cadenas", totalisant 922 heures d'antenne, auxquelles il faut ajouter pendant la même période les 1 000 heures de son émission personnelle "Aló Presidente", diffusée le dimanche sur la chaîne d'État *Venezolana de Televisión* (VTV). Mais le 28 décembre 2006, une "cadena" a particulièrement frappé l'opinion.



"Aló Presidente" (VTV). Mais le 28 décembre 2006, une "cadena" a particulièrement frappé l'opinion.

Trois semaines après sa très large réélection à la présidence, Hugo Chávez adresse ses vœux aux forces armées dans l'enceinte de l'Académie militaire de Caracas. Sa conclusion est pour le moins inattendue : "Il n'y aura plus de concession pour cette chaîne complice du coup d'État qui s'appelle *Radio Caracas Televisión*." L'incrédulité fait d'abord écho à la menace. Six ans avant d'être élu démocratiquement, en 1998, le lieutenant-colonel Hugo Chávez avait lui aussi tenté un coup d'État, dont il a d'ailleurs célébré le quinzième anniversaire par un défilé militaire, le 4 février dernier. Il paraît donc mal placé pour accuser ses détracteurs de "putschisme".

Forte de 42 % de l'audience télévisuelle, loin devant ses concurrents publics et privés, la chaîne, et bientôt ses téléspectateurs, vont vite comprendre que le chef de l'État ne plaisante pas. Dès le 2 janvier 2007, son ministre de la Communication et de l'Information (MINCI), William Lara, rappelle que la licence de diffusion de *RCTV*, renouvelée par un décret de 1987 pour vingt ans, expire à la date du 27 mai 2007. Le même fait savoir que trois options sont déjà à l'étude pour remplacer *RCTV* sur les ondes du canal 2 du réseau hertzien. Aux raisons administratives permettant de justifier le non-renouvellement de la licence se mêlent des accusations d'ordre moral et politique : *RCTV* diffuserait de la pornographie et par-dessus tout, aurait joué un rôle moteur dans le coup d'État du 11

avril 2002 et les grèves pétrolières des années 2003-2004. Petit retour en arrière.

11 avril 2002... "silence télé"



Marcel Granier

Présidée par Marcel Granier, tenante d'une ligne éditoriale marquée à droite, *RCTV* n'en est pas à sa première délicatesse avec un gouvernement. En 1976, 1980, 1981, bien avant l'arrivée au pouvoir

d'Hugo Chávez, la chaîne du canal 2 a été suspendue pendant vingt-quatre ou soixante-douze heures pour avoir produit des informations "à sensation", la dernière fois pour avoir diffusé



une publicité jugée "racoleuse et érotique". "En 1987, sous la présidence du social-démocrate Jaime Lusinchi, un décret gouvernemental a établi à vingt ans le délai de concession des fréquences audiovisuelles, qui était auparavant illimité. La mesure visait en priorité *RCTV* qui fustigeait alors 'l'État omnipotent'.", rappelle Carlos Ayala, juriste et ancien président de la Commission interaméricaine des droits de



l'homme (CIDH). En 1989, les chaînes privées et le canal public *Venezolana de Televisión* écopent collectivement d'une nouvelle suspension de vingt-quatre heures pour avoir diffusé un spot publicitaire en faveur du tabac.

l'homme (CIDH). En 1989, les chaînes privées et le canal public *Venezolana de Televisión* écopent collectivement d'une nouvelle suspension de vingt-quatre heures pour avoir diffusé un spot publicitaire en faveur du tabac.

A l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez, applaudie un temps par une partie de la presse privée, *RCTV* a maintenu sa ligne et continué de dénoncer une insécurité persistante, des affaires de corruption ou le coût de certaines mesures gouvernementales, parlant toujours du "lieutenant-colonel" au lieu du "Président" Hugo Chávez. Le 11 avril 2002 lui a fourni l'occasion, avec d'autres médias privés acquis à l'opposition, de sonner la charge contre le gouvernement chaviste. "Le 11 avril 2002 était d'abord une manifestation contre la politique du gouvernement. Les médias privés, et surtout les grandes chaînes, lui ont donné l'envergure d'un coup d'État, explique Antonio Pasquali, ancien professeur à l'Université Centrale du Venezuela et spécialiste en communication. La plupart des

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Televisión : la consolidation d'une hégémonie médiatique

manifestants, contrairement aux patrons de presse, ne connaissaient pas Pedro Carmona, le président de la Chambre de commerce du Venezuela qui a pris brièvement la place d'Hugo Chávez." Les affrontements du 11 avril font dix-sept morts. Coupant leurs écrans en deux, *Venevisión*, la chaîne du magnat Gustavo Cisneros, *Televen*, *RCTV* et *Globovisión* retransmettent simultanément le discours d'Hugo Chávez avant son départ du palais de Miraflores et des échanges de coup de feu pendant la manifestation. "La confusion était totale. On ne savait qui tirait sur qui mais ces images ont accredité l'idée que le gouvernement avait ordonné d'ouvrir le feu sur la foule", confie une journaliste indépendante. Directeur de *Globovisión*, Alberto Federico Ravell abonde : "La seule source fiable à ce moment-là aurait été le ministère de la Défense, mais nous n'y avons pas accès. Personne ne savait, à l'issue de la journée du 11 avril, si Hugo Chávez avait ou non quitté le pays." Le patron de chaîne se défend d'avoir incité au coup d'État : "Je veux bien admettre que je n'étais pas mécontent de voir partir Hugo Chávez, mais de là à dire que j'ai organisé un putsch, il y a une marge."

Directeur exécutif de l'association Espacio Público, Carlos Correa précise : "Il faut savoir que le soir du 11 avril, Pedro Carmona, l'éphémère président intérimaire, a été invité sur le plateau de *Venevisión* jusqu'à deux heures du matin. S'il faut accuser *RCTV* de 'putschisme', alors cette accusation vaut pour toutes les autres chaînes privées." Le 13 avril, Pedro Carmona annonce qu'il veut dissoudre le Parlement et révoquer les mandats des gouverneurs et des maires. Le coup d'État paraît consommé, mais la population se fâche et les militaires déposent Pedro Carmona. Hugo Chávez revient alors au pouvoir. Les chaînes privées occultent l'événement en diffusant du divertissement et des telenovelas, hormis le canal d'information *Globovisión*. Un silence dont se souviendra le Président.

Soumission du tigre, rébellion du lion

"Si Hugo Chávez avait été réellement bolivarien, il aurait fait fermer toutes les chaînes privées après le coup d'État. A tout le moins, il pouvait



Gustavo Cisneros

engager des poursuites pénales contre la direction de chaque chaîne", tonne Antonio Pasquali, pour qui Gustavo Cisneros, patron de *Venevisión* (dont la mascotte est un tigre) a été "l'un des cerveaux des événements de 2002". Et de fait, aucune des chaînes incriminées pour leur participation ou leur soutien au coup d'État de 2002 n'a fait l'objet de la moindre procédure judiciaire, d'une citation à comparaître ou d'un procès-verbal pendant cinq ans. La controverse judiciaire autour du non-renouvellement de la licence de *RCTV* part de ce constat. "Admettons que *RCTV* soit coupable de putsch, un problème de droit se pose d'emblée, explique le juriste Carlos Ayala. En effet, le décret de 1987, invoqué par le gouvernement actuel, prévoyait qu'un média détenteur d'une concession pouvait demander qu'elle soit renouvelée s'il n'était reconnu coupable d'aucune 'faute grave'. En l'absence d'acte judiciaire, *RCTV* était donc fondée à demander, et normalement à obtenir, un nouveau droit d'émettre. Par ailleurs, la loi organique sur les télécommunications de 2000 a établi qu'à compter de son adoption, le gouvernement disposait d'un délai d'un à deux ans pour remettre à jour les registres des fréquences et renouveler celles-ci pour une durée de vingt ans supplémentaires."

A l'appui des textes en vigueur, *RCTV* conteste la date limite de sa licence, non plus mai 2007 mais juin 2022, et dépose une vingtaine de recours devant la Commission nationale des télécommunications (Conatel) puis le Tribunal suprême de justice (TSJ), la plus haute juridiction du pays. Ce dernier, qui dispose normalement de quatre jours pour statuer, mettra cinq mois à déclarer "irrecevables" les requêtes de *RCTV*. Vingt-quatre heures lui ont, en revanche, suffi pour ordonner, le 25 mai, la mise à disposition gratuite des équipements (dont 58 émetteurs implantés sur tout le territoire) de *RCTV* à la nouvelle chaîne *Tves*, au risque de compromettre la présence de la chaîne du lion sur le câble. "Juridiquement, *RCTV* comme le gouvernement avaient tous les deux raison, souligne Silvia Alegrett, directrice d'un journal local et codirigeante du collectif de journalistes *Expresión Libre*, créé un mois après le coup d'État. La fin de la licence tombait, en effet, le

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Televisión : la consolidation d'une hégémonie médiatique

27 mai 2007, mais *RCTV* pouvait, selon les termes de la loi, solliciter sa reconduction. *Venevisión*, dont la licence arrivait à échéance à la même date, a obtenu [le 23 mai, date à laquelle la Chambre constitutionnelle du TSJ a également déclaré nul le recours de *RCTV* - ndr] de pouvoir émettre à nouveau pour cinq ans." Comment expliquer ce deux poids deux mesures ?

"Tout simplement parce que *Venevisión* a négocié sa survie après le coup d'État. Le chef de l'État l'a sommée, avec succès, de retirer les programmes politiques de sa grille et de s'aligner sur l'information gouvernementale. *Telegen*, l'autre chaîne privée nationale, en a fait autant", explique Hugo Díaz Milano, de *Expresión Libre*. Antonio Pasquali confirme : "Gustavo Cisneros est un homme puissant et un ami proche de George Bush père. Cela ne l'a pas empêché de passer un marché avec Hugo Chávez. En échange de son ralliement médiatique, il a pu continuer à mener ses affaires." Carlos Ayala relève : "Ce procédé est une violation de l'article 13 de la Convention interaméricaine des droits de l'homme. Un changement de ligne éditoriale imposé à un média relève de l'atteinte à la liberté d'expression." Mais les affaires sont les affaires. Selon plusieurs sources, le gouvernement et les deux chaînes, *Venevisión* et *Telegen*, ont enterré la hache de guerre peu avant le référendum révocatoire de 2004, à l'occasion duquel Hugo Chávez a remis son mandat en jeu et l'a récupéré avec 70 % de suffrages favorables.

Túlio Hernández, sociologue et chroniqueur du quotidien *El Nacional*, un temps proche du pouvoir, n'est pas dupe des prétextes brandis pour réduire *RCTV* au silence. "Il s'agit d'une décision unilatérale, sans la moindre consultation et sans réflexion de fond sur la télévision de service public, tranche-t-il. Il est vrai que *RCTV* concentrait la majeure partie du marché publicitaire, dans un pays où la dépense en annonces dans les médias est considérable. On peut trouver, comme moi, contestable la conception que se fait Marcel Granier de l'information. Mais la fermeture de *RCTV* est un remède pire que le mal. Le putsch est devenu un alibi et l'accusation de 'pornographie' ne tient pas." L'intellectuel en veut pour preuve une émission-phare de la chaîne publique *Venezolana de Televisión*, "La Hojilla" (La lame de rasoir). "Le principe est simple : il s'agit de démolir tout ce

que fait la concurrence. Ce programme est une collection d'insultes, de calomnies, de commentaires graveleux et de propos vulgaires."



Vérification faite à l'écran, "La Hojilla" cadre peu avec les exigences du "service public". *RCTV* a diffusé un dessin animé où un jeune Blanc maltraite un jeune Noir ? C'est la preuve, selon "La Hojilla" que *RCTV* "incite la jeunesse au racisme". La chaîne du lion a programmé le film "Full Metal Jacket" de Stanley Kubrick ? Elle est donc coupable d'"exaltation de l'armée américaine et des atrocités commises par l'Empire". Conclusion : "Voici le transculturalisme que *RCTV* a dégueulé [sic] à l'antenne pendant 53 ans."

La presse d'opposition ou le nouvel alibi

Six jours avant la décision de la Chambre constitutionnelle du TSJ entérinant la fermeture de *RCTV*, la Chambre politico-administrative de cette juridiction s'est prononcée dans le même sens. Dès le 18 mai, Marcel Granier devine que le sort de *RCTV* et de ses 3 000 employés est scellé, malgré d'autres recours reçus favorablement à la Commission, puis à la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Hugo Chávez n'a cure du droit international et a déjà fait savoir qu'il se retirerait, si besoin, de l'Organisation des États américains (OEA). Le TSJ porte le coup de grâce le jour de la fermeture. "La jurisprudence de l'OEA prime sur le droit national et en tant qu'État membre, le Venezuela est tenu de s'y soumettre. Nous avons obtenu gain de cause sur une centaine d'agressions commises contre nos journalistes. Le gouvernement a ignoré les injonctions de la Commission et de la Cour. La CIDH avait également ordonné des mesures de protection pour les travailleurs et le matériel de *RCTV*. Là encore, rien. Au moment où nous fermons, la magistrate qui devait faire appliquer les décisions internationales a été destituée par le Tribunal Suprême", a expliqué Marcel Granier à Reporters sans frontières dans son bureau, au jour fatidique. L'affaire est faite. Le paysage télévisuel vénézuélien ne compte plus qu'un seul média privé d'opposition - *Globovisión* - mais pour combien de temps ?

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique

“La chaîne, créée il y a douze ans, rassemble 400 salariés. Selon le gouvernement, notre licence expire en 2015, a indiqué Alberto



Alberto Federico
Ravell

Federico Ravell, directeur de *Globovisión*, à Reporters sans frontières. Nous sommes néanmoins l'objet d'une cinquantaine de procédures pénales ou administratives, allant de l'outrage aux 'impayés fiscaux'. La récente nationalisation du principal opérateur de téléphonie et d'Internet, CANTV, nous a fait perdre, comme à l'ensemble de la presse privée d'opposition, un annonceur de poids.” Tout comme *RCTV*, *Globovisión* a saisi les juridictions de l'OEA de 70 affaires de violences contre ses journalistes depuis 2001. “Aucune enquête n'a jamais été menée et aucune condamnation n'a jamais eu lieu, alors qu'il s'agissait d'individus identifiés. De toute façon, dès que le Président tient un discours agressif lors d'une “cadena” contre nous, nous sommes agressés.” L'avant-veille de la fermeture de *RCTV*, le siège de *Globovisión* a été dégradé par un groupe de militants progouvernementaux. Les images ont été retransmises sur toutes les chaînes et les auteurs du saccage ne se dissimulaient même pas. Depuis le 29 mai dernier, soit deux jours après la fermeture de *RCTV*, *Globovisión* est sous le coup d'une accusation - là encore sans trace juridique - d'Hugo Chávez pour “appel au meurtre” contre sa personne. Alberto Federico Ravell et le présentateur de l'émission de débat “Aló Ciudadano”, Leopoldo Castillo, risquent désormais une condamnation. Avant ce nouvel incident, le directeur de la chaîne confiait : “Le pouvoir a les moyens de nous faire taire. Nous pouvons aussi lui servir d'alibi pour dire que la presse d'opposition existe toujours et qu'il y a donc une liberté de la presse au Venezuela.” Une crainte partagée par les patrons des principaux quotidiens de la même tendance, *El Nacional* (tirant à 100 000 exemplaires) *El Universal* (130 000 exemplaires) ou encore *Tal Cual* (25 000 exemplaires).



Leopoldo Castillo

“La fermeture de *RCTV* nous fait redouter un effet de ‘cascades’ contre les médias d'opposition, même si la presse écrite a moins d'in-

fluence que l'audiovisuel, souligne Elides Rojas, rédacteur en chef d'*El Universal*. A la moindre critique, nous devenons des ennemis. En juin 2005, par exemple, un éditorial sur le fonctionnement de la magistrature nous a valu une plainte pour ‘outrage corporatif mettant en cause l'honneur d'une institution publique’, selon le nouveau code pénal promulgué deux mois plus tôt. L'affaire a finalement été classée par le TSJ en août suivant, mais le recours permanent de l'exécutif à la menace nous contraint à l'autocensure.” Président et fils du fondateur d'*El Nacional*, Miguel Henrique Otero relève que “les ‘cadenas’ et le programme ‘La Hojilla’ permettent de désigner tel ou tel journaliste à la vindicte. C'est un excellent moyen de pression, même si je ne pense pas que la presse écrite soit totalement affaiblie, car elle n'est pas la première visée.”



Miguel Henrique
Otero

Hégémonie médiatique et projet politique

Que recherchait exactement Hugo Chávez en obligeant *RCTV* à une fermeture désavouée par l'opinion et la communauté internationale ? Comment un Président si soucieux de son image de nouveau leader du tiers-monde a-t-il pu s'attirer une résolution du Parlement européen, le 24 mai, le reproche de presque toutes les organisations de défense des droits de l'homme et de la liberté d'expression, le désaveu de plusieurs gouvernements ou Parlements latino-américains, du Brésil au Mexique en passant par le Chili, et même de son homologue et allié bolivien Evo Morales “décidé à ne pas faire la même chose” ?



Ancien guérillero dans les années 60, Teodoro Petkoff est directeur du quotidien *Tal Cual*. Fédérateur d'une opposition morcelée et sans représentation parlementaire, pendant la campagne présidentielle de 2006, directeur de campagne du concurrent d'Hugo Chávez - le gouverneur social-démocrate de l'État pétrolier de Zulia

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Television : la consolidation d'une hégémonie médiatique



Manuel Rosales

(Ouest), Manuel Rosales -, il est l'une des très rares personnalités que Hugo Chávez n'ose pas attaquer en public. Pour lui, la fermeture de *RCTV* ne peut se comprendre en dehors du contexte politique et médiatique général. "L'affaire *RCTV* est plus sophistiquée qu'un simple acte de censure. Ce n'est pas Cuba ou l'Union soviétique autrefois. Pas une dictature, mais une prise de contrôle personnelle et presque totale de l'espace public."

Teodoro Petkoff, rejoint sur ce point par le sociologue Túlio Hernández, rappelle les projets du Président. "Hugo Chávez veut pour 2008 une réforme constitutionnelle qui lui permettrait d'être réélu indéfiniment. Cette réforme inclurait une refonte institutionnelle qui remettrait en cause la structure fédérale de l'État et le statut des gouverneurs [deux sur 24 sont d'opposition - ndlr], qui sont une source de contre-pouvoir. Une loi dite d'habilitation entérinant la direction du pays par décret - déjà acquise en pratique - est également en discussion. L'étatisation du sport est aussi à l'œuvre, avec la fusion du Comité olympique vénézuélien et du ministère des Sports. Le rôle du ministère de la Culture serait revu à des fins d'éducation de masse." Au programme également : l'instauration d'un Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV), pour l'instant rejeté par les formations Podemos (centre gauche), Pátria para Todos (gauche) et le Parti communiste, une réduction de l'autonomie des universités et, toujours selon Teodoro Petkoff "une subordination totale de l'institution militaire au gouvernement, le chef de l'État n'étant plus seulement chef constitutionnel des armées mais commandant en chef militaire".



De l'aveu de différents journalistes et intellectuels, ces grands projets sont loin de faire l'unanimité, y compris dans les allées du pouvoir. "La réélection indéfinie n'est pas populaire. La loi d'habilitation non plus. Près de 200 référendums révocatoires ont été convoqués par le peuple contre des gouverneurs ou des maires, chavistes également. Surtout, les syndicats et les ONG réagissent mal aux tentatives de prises de contrôle par l'État. Mais où est l'opposition

politique ?", s'interroge Teodoro Petkoff.

Secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de presse (SNTP), qui fédère 20 000 journalistes (dont 16 000 affiliés au Collège national des journalistes), Gregorio Salazar confirme : "Le projet présidentiel d'Hugo Chávez ne peut s'accommoder de la présence d'intermédiaires sociaux comme des médias, des organisations professionnelles ou humanitaires ou encore des syndicats susceptibles de le critiquer. La fermeture de *RCTV* est un moyen de faire taire toute remarque concernant, par exemple, l'insécurité ou la pénurie de certains produits de base. Le coup d'État de 2002 est devenu l'argument pour justifier cette prise de contrôle des moyens d'expression et des structures publiques. Le pouvoir a tenté un moment de se prévaloir d'un très large soutien du milieu journalistique. Il se l'est mis à dos en annonçant la fermeture de *RCTV*, même chez ceux qui n'aimaient pas cette chaîne. Maintenant, tout le monde est dans l'impasse."

L'Association de la presse étrangère (APEX), qui regroupe plus de 90 correspondants d'une cinquantaine de médias, dresse un constat tout aussi alarmiste, en insistant sur le climat de méfiance - également constaté dans certains milieux diplomatiques - entre la presse et le gouvernement. "Un décret de janvier a scellé une situation qui s'est installée depuis 2002. L'information est maintenant entièrement centralisée au sein du ministère de la Communication et de l'Information (MINCI), explique l'un des représentants étrangers de l'APEX. Les services de presse des différents ministères ne servent plus à rien. Les fonctionnaires ne peuvent plus et n'osent plus se confier, hormis à la presse officielle qui pose des questions complaisantes." La correspondante vénézuélienne d'un journal étranger ne dit pas autre chose : "Comme les vingt-huit ministres sont totalement inféodés au Président, nous devons nous contenter de sources anonymes chez les officiels. Des fonctionnaires m'ont confié leur désaccord dans l'affaire *RCTV*, mais en me suppliant de ne pas les citer pour ne pas apparaître comme des 'putschistes'."

La presse régionale, délestée de ses annonceurs, doit, quant à elle, composer avec la concurrence de nouveaux journaux locaux

directement financés par l'État. Pas moins de 63 titres ont vu le jour depuis janvier dernier en province et relayent la parole officielle.

La fin des ONG ?

Le Forum pour la vie, une coalition de vingt ONG fondée en 1997, a des raisons de s'inquiéter. Approuvé en première lecture en juin 2006, un projet de loi sur la coopération internationale entend limiter "l'influence étrangère" sur le milieu associatif à travers son financement. "Des expériences similaires ont été tentées en Colombie et au Pérou, rappelle Humberto Prado, coordinateur de l'Observatoire vénézuélien des prisons. Cette fois, il s'agit également de limiter au maximum la marge de manœuvre et l'indépendance des ONG, en particulier celles qui interviennent dans des domaines sensibles comme le milieu carcéral, les abus de pouvoir de l'armée et de la police et les droits de l'homme en général. Mon observatoire, par exemple, ne peut plus entrer qu'à titre de 'visiteur' dans les pénitenciers où la violence est endémique. Le Venezuela compte 18 500 détenus, 133 sont morts en cellule au premier trimestre 2007 dont 18 le même jour dans le même établissement. Cette réalité-là ne date pas de Chávez, mais elle le dérange, car rien ne s'est arrangé sous son mandat."



Luis Tascón

En attendant le vote de la loi, le pouvoir dispose de quoi faire pression sur les gèneurs et les bavards, journalistes ou militants associatifs. "Le référendum révocatoire de 2004, que Hugo Chávez a gagné, a été sollicité par l'opposition. A l'époque, le député Luis Tascón a listé tous les signataires de la pétition exigeant ce référendum, soit 12 millions de noms avec leur tendance politique, leur numéro de carte d'identité, etc. L'affaire a fait scandale car une telle pratique est anticonstitutionnelle, poursuit Humberto Prado. Le gouvernement a d'abord nié, et Hugo Chávez a finalement ordonné à son administration de ne plus utiliser ce document." L'affaire *RCTV* a ressuscité ce genre de procédé sous la férule d'Eva Golinger, une avocate américano-vénézuélienne basée à New York. Auteur du livre "El Código Chávez" (Le code Chávez) sur l'implica-

tion de la CIA dans le coup d'État de 2002 et les bénéficiaires de fonds américains au Venezuela, la juriste a produit à son tour, le 25 mai dernier, une liste noire de journalistes vénézuéliens ayant voyagé aux États-Unis. Y figure notamment le correspondant de Reporters sans frontières.

Le chavisme est-il soluble dans la liberté d'expression ?

Résumons. Un contrôle total de l'État, du gouvernement, des forces armées. Pas d'adversaire au Parlement, l'opposition ayant boycotté le scrutin législatif de 2005. Un parti dominant quasi unique. Vingt-deux gouverneurs d'État (sur vingt-quatre) entièrement dévoués. Et bien-tôt, une société civile pratiquement sous cloche.

En procédant à la fermeture de *RCTV* et surtout à la saisie de son matériel au bénéfice de *Tves*, Hugo Chávez a étoffé son emprise sur le dernier bastion qui lui tenait tête : les médias. Avec à sa main le principal quotidien national, *Últimas Noticias* (200 000 exemplaires), une vingtaine de radios - sans compter une bonne partie des diffuseurs communautaires -, les chaînes publiques *Venezolana de Televisión* (et ses émissions "La Hojilla" et "Aló Presidente"), *Telesur*, *Vive TV*, *Asemblea Nacional* et maintenant *Tves*, les chaînes privées *Televen* et *Venevisión*, l'opérateur *CANTV*, le chef de l'État n'a même plus besoin d'une loi pour imposer ses "cadenas", fustigées par des chœurs de klaxons et des concerts de casseroles. "A la radio, on est obligé de supporter le bruit des tanks quand Chávez fait retransmettre les défilés militaires", grince un journaliste. Deux autres chaînes publiques seront bientôt lancées : un *Canal de Noticias* sur le câble et un *Canal 1* hertzien. Où s'arrêtera sa boulimie ?

"Elle est à l'image de l'homme, estime le sociologue Túlio Hernández. Elle traduit le très fort complexe d'un homme à qui le pays ne suffit pas. Le Venezuela est trop petit à ses yeux. Hugo Chávez associe le culte militaire au culte quasi religieux de Simon Bolívar. Son régime repose sur le triptyque armée/caudillo/people avec des visées de représentant du tiers-monde." Parmi les artisans étrangers de sa

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Televisión : la consolidation d'une hégémonie médiatique

Venezuela Fermeture de Radio Caracas Televisión : la consolidation d'une hégémonie médiatique



Juan Carlos
Monedero

future grande réforme constitutionnelle se retrouvent des personnalités aussi différentes que l'intellectuel espagnol Juan Carlos Monedero, le patron du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet, mais aussi l'Argentin Norberto

Ceresole (aujourd'hui décédé), ancienne éminence grise des "carapintadas", ces militaires d'extrême droite putschistes sous la présidence de Raúl Alfonsín. Alors, le chavisme, une dictature ? "Non, plutôt un cocktail autoritaire de discours justicier et vengeur, d'antiaméricanisme, de référence calculée à Cuba, de militarisme et de religion primitive à travers le rêve d'un homme nouveau. Mais tout en donnant des gages démocratiques", selon le sociologue.



Ignacio Ramonet

Un gage démocratique est peut-être tombé avec la fermeture de *RCTV*. Nombreux sont les manifestants dans la rue, toutes tendances politiques confondues, à avoir parlé d'un "premier pas vers une dictature". La réalité est évidemment plus nuancée, mais le fait est là. En croyant mettre fin à une "guerre médiatique" qui aura duré cinq ans, Hugo Chávez n'aura certainement pas pacifié l'une des sociétés les plus polarisées qui soient.

Intentions

Considérant que la "participation de *Radio Caracas Televisión (RCTV)* au coup d'État du 11 avril 2002" n'a pas été établie juridiquement, condition impérative pour justifier du non-renouvellement de la licence de la chaîne,

que le décret du Tribunal suprême de justice

ordonnant la saisie des équipements de *RCTV* au profit de la nouvelle chaîne *Televisora Venezolana Social (Tves)*, en date du 25 mai 2007, entre en contradiction manifeste avec la loi organique sur les télécommunications du 12 juin 2000, reconnaissant aux médias la propriété de leur matériel,

que cette saisie prive non seulement *RCTV* de son débouché hertzien mais risque également de compromettre sa diffusion sur le câble ,

que le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, État membre de l'Organisation des États Américains (OEA), a violé la Convention interaméricaine des droits de l'homme à laquelle il est lié, faute d'avoir fait appliquer les injonctions de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme concernant la protection du personnel et du matériel de *RCTV*,

que le président de la République bolivarienne du Venezuela a décidé unilatéralement de la fermeture de *RCTV*,

Reporters sans frontières compte saisir du dossier *RCTV* le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (Onu), dont la prochaine session aura lieu à Genève du 11 au 18 juin 2007, le rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies pour la liberté d'expression et le Conseil de l'Europe. L'organisation saisira également la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et le rapporteur spécial de ladite Commission pour la liberté d'expression et d'information. La saisine de la Commission interaméricaine des droits de l'homme oblige le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela à coopérer avec la dite institution et à se rendre aux audiences qu'elle convoque.